

levélo+

Adopté par de plus en plus de métropolitains, le vélo à assistance électrique (VAE) est le mode **idéal pour se déplacer sur de courts trajets**. Avec une vitesse moyenne de 19 km/h, le vélo à assistance électrique permet de parcourir de 6 à 7 km en 20 minutes.

Le vélo électrique offre une flexibilité dans les déplacements sans subir les contraintes du trafic routier.

Économique et écologique, il permet également d'avoir une activité physique régulière.

Pour vous permettre de l'expérimenter, la Métropole Mobilité

créé **levélo+**, un service de location longue durée de vélos électriques.

Louez un vélo pour un an, pour vous-même ou les membres de votre famille, et profitez d'une mobilité + facile !

Changez de mobilité !

Prise en charge employeur

levélo+ est un service de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Votre abonnement peut être pris en charge à hauteur de 50% par votre employeur. Votre abonnement mensuel revient donc à 19,50 € au lieu de 39 €.

50%
de votre
abonnement pris
en charge

Renseignements et points de retrait levélo+



Des abris-vélos sécurisés et gratuits, à proximité des gares routières ou des pôles d'échanges, vont être déployés sur le territoire de la Métropole.

Pour en bénéficier, rendez-vous en boutique avec votre carte personnelle de transport. Une fois inscrit au service, vous pourrez accéder à tous les abris-vélos sécurisés.

Si vous n'avez pas de carte de transport, **l'carte** peut être réalisée gratuitement en boutique (sur présentation d'une pièce et d'une photo d'identité).

PLUS D'INFOS



0 800 713 137

Service & appel
Gratuits



lepilote.com



Téléchargez l'application
La Métropole Mobilité

LA METROPOLE
Mobilité

Découvrez levélo+

Votre service métropolitain de location longue durée de vélos électriques

La Métropole
Mobilité
une marque de



Comment réserver ?

1 Connectez-vous sur lepilote.com

Renseignez vos données et téléchargez :

- votre pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un relevé d'identité bancaire

2 Choisissez le modèle de vélo électrique :

- classique
- pliant*
- familial*

Tous nos vélos sont à assistance électrique, équipés d'un système antivol et identifiés par un numéro unique. Des sièges enfants pourront être proposés à la location.

* Disponible prochainement

3 Réglez un acompte équivalent à un mois de location (voir tarifs).

Vous recevrez un e-mail de confirmation une fois votre réservation effectuée.

4 Prenez rendez-vous en ligne pour retirer votre vélo, en suivant le lien

mentionné dans votre e-mail de confirmation.

 La prise de rendez-vous est obligatoire.

5 Retirez votre vélo en vous présentant muni de votre pièce d'identité.

Un agent vous remettra votre contrat de location et vous guidera pour la prise en main du **levélo+**.

Le jour du retrait du vélo, vous pourrez régler votre abonnement :

- en une seule fois et bénéficier d'un mois offert
- par prélèvement bancaire mensuel

Le dépôt de garantie de 800 € (non encaissé) sera constitué par mandat SEPA sur présentation d'un relevé d'identité bancaire.

Conditions

- ✓ Être âgé de plus de 16 ans
- ✓ Être résident d'une commune de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- ✓ Avoir souscrit une assurance responsabilité civile
- ✓ Être apte à la pratique du vélo

| Tarifs | Prélèvement mensuel | Paiement comptant (1 mois offert)* |
|-------------------|---------------------|------------------------------------|
| Tarif tout public | 39€ | 429€ |
| Tarif solidaire | 20€ | 220€ |

Boursier, bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (ex OMO) ou ACS)

Tarif Mobilité

24€

*Titulaire d'un Pass Intégral (annuel ou permanent) ou d'un Pass Métropole (Étudiant ou Senior) valable au moins 6 mois à compter de la date de souscription

* 11 mois + 1 mois offert : pour tout règlement de la location au comptant

Bon à savoir

DURÉE DE LOCATION : 12 mois avec engagement

RÉSILIATION : Le contrat peut être résilié à tout moment pour des motifs dûment justifiés (accident, maladie, grossesse, licenciement, déménagement, décès) avec un remboursement au prorata temporis.

RESTITUTION : 30 à 15 jours avant la date de fin de votre contrat de location, prenez un rendez-vous sur lepilote.com pour restituer votre vélo dans un des points de retrait.

Trois modèles de vélos électriques pour répondre à vos besoins



Vélo électrique classique

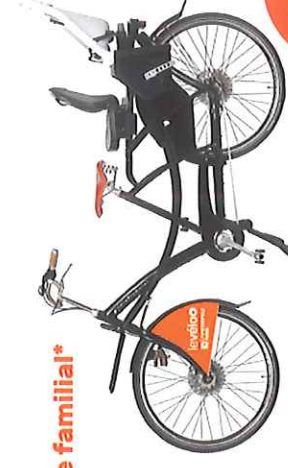
- ✓ Confort de l'assistance électrique
- ✓ Trajets domicile / lieu d'activité, d'études et de loisirs



Vélo électrique pliant*

- ✓ Nomade et idéal pour les trajets intermodaux de moins de 7 km mêlant car, métro, tram, TER...
- ✓ Petit format et poids léger adapté au stockage en appartement
- ✓ Trajets domicile / lieu d'activité, d'études et de loisirs

* Disponible prochainement



Vélo électrique familial*

- ✓ Adapté aux familles avec enfants
- ✓ Trajets domicile / lieu d'activité, d'études et de loisirs

* Disponible prochainement

Le vélo est sous la responsabilité de l'utilisateur tout au long de la durée de location. Les éventuels frais d'entretien et de maintenance sont à sa charge.